



HAL
open science

”Introduction”

Youssef El Alaoui

► **To cite this version:**

Youssef El Alaoui. ”Introduction”. Youssef El Alaoui. Morisques (1510-1614). Une histoire si familière, 11, Presses universitaires de Rouen et du Havre, pp.13-29, 2017, 979-10-240-0735-9. hal-01923837

HAL Id: hal-01923837

<https://hal.science/hal-01923837v1>

Submitted on 31 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Cependant avant que clore cette année [1610], je ne puis que je ne rapporte qu'elle produisit en Espagne le plus hardi et le plus barbare conseil dont l'histoire de tous les siècles précédens fasse mention ; ce qui donna lieu à la France de rendre un témoignage de son humanité et de sa piété tout ensemble.

L'Espagne étoit remplie de Morisques, qui étoient ainsi appelés, parce que de père en fils ils descendoient des Mores, qui l'avoient autrefois subjuguée et commandée sept cents ans durant. Le mauvais traitement qu'ils recevoient, et le mépris qu'ils souffroient des vieux chrétiens, firent que la plus grande part d'entre eux conservèrent secrètement l'impiété et fausse religion de leurs ancêtres contre Dieu, pour la haine particulière qu'ils avoient contre les hommes. Étant traités comme esclaves, ils cherchent les moyens de se mettre en liberté ; le soupçon qu'on en a, fait qu'on leur ôte toutes leurs armes, et particulièrement aux royaumes de Grenade et de Valence, où tout le peuple étoit presque infecté de ce venin ; il ne leur étoit même pas permis de porter des couteaux, s'ils n'étoient épointés.

Le Conseil d'Espagne, considérant que le feu roi s'engageoit en une grande entreprise contre eux, eut en même temps appréhension que ces peuples prissent cette occasion d'allumer une guerre civile dans le cœur de leurs États. Pour prévenir ce dessein qui n'étoit pas sans fondement, le Roi Catholique fit, au commencement de cette année, un commandement à tous ces gens-là de sortir d'Espagne, avec leurs femmes et leurs enfans, dans trente jours pour tout délai, pendant lesquels il leur étoit permis de vendre tous les meubles, et en porter avec eux le prix, non en argent, mais en marchandises du pays non défendues, tous leurs immeubles demeurant confisqués au Roi et réunis à son domaine. Ceux qui étoient près de la mer s'embarquèrent pour passer en Barbarie, et, pour ce sujet, tous les vaisseaux étrangers qui étoient dans leurs ports furent arrêtés ; les autres prirent le chemin de la frontière de la France pour passer par les États du Roi.

Il est impossible de représenter la pitié que faisoit ce pauvre peuple, dépouillé de tous ses biens, banni du pays de sa naissance ; ceux qui étoient chrétiens, qui n'étoient pas en petit nombre, étoient encore dignes d'une plus grande compassion, pour être envoyés, comme les autres, en Barbarie, où ils ne pouvoient qu'être en péril évident de reprendre contre leur gré la religion mahométane.

On voyait les femmes avec leurs enfans à la mamelle, les chapelets en leur main, qui fondoient en larmes et s'arrachotent les cheveux de désespoir de leur misère, et appeler Jésus-Christ et la Vierge, qu'on les contraignoit d'abandonner, à leur aide.

Le duc de Medina, amiral de la côte d'Andalousie, donna avis au Conseil d'Espagne de cette déplorable désolation ; mais il reçut un nouveau commandement de n'épargner âge, sexe, ni condition, la raison d'État contraignant à faire partir les bons avec les méchants ; ce qui obligea le duc à obéir, contre son gré, disant hautement qu'il étoit bien aisé de commander de loin ce qu'il étoit impossible d'exécuter sans compassion extrême.

On fait compte de plus de huit cent mille de ces gens ; de sorte que cette transmigration ne fut pas moindre que celle des Juifs hors d'Égypte ; y ayant toutefois ces deux différences

entre les deux, qu'en celle-là les hébreux contraignent les Egyptiens de les laisser aller, en celle-ci les Morisques sont contraints de sortir; en celle-là les Hébreux s'en vont d'une terre étrangère pour sacrifier à Dieu, et passer en une abondante qui leur étoit promise; en celle-ci les Morisques sortent de leur pays natal pour passer en une terre inconnue, où ils doivent vivre comme étrangers, non sans grand hasard d'abandonner le vrai culte de Dieu. Le roi Henri-le-Grand, ayant avis que plusieurs de ces pauvres gens s'acheminoient en son royaume, qui est réputé par tout le monde l'asile des affligés, touché de compassion de leur misère, fit publier une ordonnance qui obligeoit ses lieutenants et officiers à leur faire entendre, sur la frontière, que ceux qui voudroient vivre en la religion catholique, en faisant profession devant l'évêque de Bayonne, auroient ensuite permission de demeurer en ses États, au-deçà des rivières de Garonne et Dordogne, où ils seroient reçus faisant apparaître à l'évêque du diocèse où ils voudroient s'habiter, de l'acte de leur profession de foi. Et quant aux autres qui voudroient vivre en la secte de Mahomet, on leur pourvoiroit de vaisseaux nécessaires pour les faire passer en Barbarie. La mort de ce grand prince prévint l'exécution de son ordonnance, mais la reine la fit exécuter avec soin¹.

Cette citation, bien qu'un peu longue, illustre l'impact que l'expulsion des Morisques eut en Europe et en particulier en France. C'est ainsi que le cardinal Richelieu résumait en quelques lignes, dans ses mémoires, leur histoire, leur expulsion (entre 270 000 et 300 000 Morisques espagnols durent abandonner leur patrie, leur pays natal, la terre de leurs ancêtres) et le passage éphémère de quelque 50 000 d'entre eux par la France entre 1610 et 1611, avant de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée². Un passage aux accents bibliques, ceux de la transmigration des juifs d'Égypte, auquel il faudrait ajouter, après de nombreuses persécutions et expulsions en Europe, l'expulsion des juifs d'Espagne en 1492 laquelle contenait en germe le drame des Morisques : le refus de la permanence d'une « religion » autre que la chrétienne en Espagne et le principe de l'universalité de la peine. L'ensemble des juifs devait payer pour les actes commis par une partie de leur communauté; l'ensemble des Morisques dû aussi payer pour une partie de leur communauté. Ce principe était défendu par les apologistes de l'expulsion, Aznar Cardona par exemple. Comme le soulignait l'édit d'expulsion des Morisques de Castille du 12 janvier 1610, cette mesure de prophylaxie était nécessaire :

[...] comme quand quelque grand et détestable crime se commet en quelque collège, ou communauté, il est raisonnable que tel collège, ou communauté, soit détruit et perdu, et que les petits pour les grands, et les uns et les autres soient punis; et que ceux, qui pervertissent la bonne sincère vie des Républiques, et de leurs villes et citez, soient chassés loin des autres habitans afin que leur contagion ne se prenne et gaste les autres³.

1. « Mémoires de Richelieu », t. I, dans *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, Alexandre Petitot et Louis-Jean-Nicolas Monmerqué (éd.), Paris, Foucault, 1821, t. X, p. 231-234.

2. Voir Youssef El Alaoui, « Los moriscos en Francia tras la expulsión. Apuntes para una historia de la minoría », dans *Los moriscos: expulsión y diáspora. Una perspectiva internacional*, Mercedes García-Arenal et Gerard Wiegiers (dir.), Valence, Universitat de València, 2013, p. 233-255; ou, en anglais: « The Moriscos in France after the Expulsion: Notes for the History of a Minority », dans *The expulsion of the Moriscos from Spain. A Mediterranean Diaspora*, Leiden-Boston, Brill, 2014, p. 239-268.

3. Cet édit fit l'objet d'une traduction et édition à Paris en 1611. Disponible sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1008134.r>.

Pour les apologistes de l'expulsion, la boucle était bouclée ; les Morisques étaient les descendants des envahisseurs musulmans de l'Espagne au VIII^e siècle, vaincus en 1492 par les Rois Catholiques ; des allogènes qui retournaient, grâce à la décision prise par Philippe III dès 1604, mais appliquée entre 1609 et 1614, à leur patrie naturelle, la Berbérie. Ils leur refusaient leur qualité de *naturales*, de natifs, d'originaires d'Espagne. La « Reconquête » était enfin achevée ; il n'y avait plus de juifs, plus de Morisques, descendants de musulmans. Il ne restait plus que des vieux-chrétiens, des nouveaux-chrétiens issus du judaïsme – les judéo-convers qui continueraient de subir les effets pervers de l'obsession de la société vieille-chrétienne pour les statuts de pureté de sang, arme redoutable dans le contrôle du pouvoir –, des Gitans, qui auraient de plus en plus de mal à échapper au contrôle d'un état obsédé par l'idée de les sédentariser, et enfin des esclaves noirs, musulmans ou morisques, des personnages que nous retrouverons au fil des pages de ce livre. Il y eut plusieurs décrets d'expulsion des Gitans (1499, 1525, 1528, 1534, 1619), mais ces mesures n'entrèrent pas en vigueur malgré les incessants rappels des autorités.

Ces transmigrations, déportations, expulsions, transferts, déplacements de populations persécutées pour des raisons politiques, religieuses ou ethniques avaient, et ont malheureusement encore de nos jours, quelque chose de familier, d'intime, comme le dirait José Antonio González Alcántud, l'un des auteurs qui intervient dans ce livre.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les témoignages au sujet de ces colonnes d'individus de tous âges sur les routes, massés à la frontière franco-espagnole, traversant la France du sud-ouest au sud-est vers les ports de la Méditerranée d'où ils embarqueraient vers la Berbérie, ou de voir les tableaux de la collection Bancaja, véritable instantané peint au moment de l'expulsion entre 1612 et 1613, chronique picturale de cette tragédie dont le but était de justifier la mesure prise par Philippe III en insistant sur le châtement divin mérité de ces perfides Morisques. Certains des plus farouches partisans de l'expulsion décrivent avec compassion ce moment⁴.

Selon Mercedes García-Arenal, l'expulsion des Morisques fut un important épisode d'épuration ethnique, religieuse et politique qui était la conséquence d'une idéologie qui privilégiait l'uniformité face à la diversité et qui défendait l'expulsion car l'assimilation culturelle et l'intégration religieuse avaient échoué⁵. Ce constat d'échec est à la base même des décrets d'expulsion qui explicitent les raisons invoquées pour la justifier. Le décret du 22 septembre 1609 concernant les Morisques de Valence évoque l'échec de l'évangélisation (*lo poco que todo ello ha aprovechado*), le problème de l'imperméabilité des Morisques (*antes ha crecido su obstinación*), leur duplicité (*dissimulo*) et l'accusation de crime de lèse-majesté divine (hérésie, apostasie) et humaine (trahison).

4. Youssef El Alaoui, « L'expulsion des Morisques de Valence (1609). L'heure fatale à travers les tableaux de la collection Bancaja (1612-1613) », dans *L'instant fatal*, actes du colloque international organisé par le CEREDI et le GEMAS (Université de la Manouba, Tunis), 13-14 décembre 2007, Jean-Claude Arnould (dir.), <http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?l-expulsion-des-morisques-de.html>. Voir aussi Pedro Aznar Cardona, *Expulsión justificada de los moriscos españoles*, Huesca, Pedro Cabarte, 1612, 2^e partie, chap. 2, f^o 5 r^o-7 r^o.

5. Mercedes García-Arenal, « Introducción », dans *Los moriscos: expulsión y diáspora*, op. cit., p. 12 : « La expulsión de los moriscos constituye un importante episodio de limpieza étnica, religiosa y política. »

Quelles étaient les attentes des autorités ? Jaime Bleda, un autre apologiste de l'expulsion nous donne des pistes grâce à la transcription qu'il fait de la réponse de Pedro de Deza, président de la *Real Audiencia y Chancillería* de Grenade, au notable morisque Francisco Núñez Muley, qui lui avait adressé son fameux *Memorial* en 1566, dans lequel il s'insurgeait et s'inquiétait de l'imminente entrée en vigueur d'un texte très acculturateur, les fameuses *Pragmáticas* de janvier 1567, qui réactivaient tout un arsenal de mesures très acculturatrices datant de 1526 lesquelles s'attaquaient à l'identité religieuse et culturelle des Morisques. Dans sa réponse, Deza résume les attentes des autorités à l'époque de Philippe II : « *lo que su Magestad queria dellos era que fuesen buenos christianos en todo, semejantes a los otros christianos [...], que fuesen verdaderos christianos, y que lo pareciesen*⁶. » Être et paraître. On leur demandait de devenir des chrétiens et de se comporter comme les autres chrétiens. C'est ce que préconisait l'archevêque de Grenade, Hernando de Talavera, en 1500⁷. En fait, cette réponse illustre bien le processus d'acculturation en marche depuis l'époque des Rois Catholiques ; une acculturation qu'il faut comprendre ici dans le sens le plus abouti du processus, à savoir l'assimilation, avec l'adoption des éléments de la société vieille-chrétienne, l'élimination des traditions morisques et leur soumission aux valeurs de cette société. Dans un souci d'expliquer le plus finement possible ces processus, nombre de chercheurs empruntent des concepts à l'anthropologie et à la sociologie comme par exemple : transfert culturel, transculturation, inculturation, déculturation, intégration au sens sociologique du terme, dualité, hybridité, syncrétisme, ethnicité, ethnicisation, frontières ethniques ; des concepts qui sont parfois utilisés à mauvais escient, avec hésitation aussi car l'emprunt se fait le plus souvent sans le bagage théorique nécessaire, mais il nous semble que cette voie de l'interdisciplinarité doit être approfondie en testant et en appliquant ces concepts à la réalité morisque ; c'est ce que suggèrent certains états de la question publiés depuis 2009⁸.

Il faut affiner nos interprétations et aussi nos connaissances des contextes national et international afin d'éviter de commettre des anachronismes, des contresens. Après la prise de Grenade de 1492 et la défaite de l'islam, l'Espagne abandonne, après un long processus commencé au xiv^e siècle avec la persécution des juifs, la période médiévale de *convivencia* ou de coexistence plus ou moins pacifique et réglementée légalement des trois religions du Livre et s'aligne sur la chrétienté occidentale qui aspire à l'unité religieuse considérée comme la meilleure garante de l'unité politique. Ceci se traduit par la mise en place d'une politique d'homogénéisation idéologique et religieuse (avec par exemple la création de la Nouvelle Inquisition en 1478) et des premiers jalons de ce que l'on a appelé processus de confessionnalisation, surtout dans la seconde moitié du xvi^e siècle, avec l'apparition du problème protestant et une méfiance croissante à l'égard de tout ce qui n'entrait pas dans la norme. Tous les aspects de la vie sociale et intellectuelle furent conditionnés par l'appartenance religieuse. Nous pouvons trouver

6. Jaime Bleda, *Corónica de los moros de España*, Imprenta de Felipe Mey, 1618 [Publicacions de la Universitat de València, 2001, p. 664-665].

7. « Memorial », dans Antonio Gallego Burín et Alfonso Gamir Sandoval, *Los moriscos del reino de Granada según el sínodo de Guadix de 1554*, Universidad de Granada, 1968, p. 162-163 [réimpression en 1996, avec une étude préliminaire de Bernard Vincent].

8. Voir, par exemple, « L'histoire des Morisques : entre résistances et transculturation ? », dans *Cultures urbaines et faits transculturels*, Daniel Vives (dir.), Rouen, PURH, 2011, p. 315-326.

les prémices de ce processus de confessionnalisation au XIV^e siècle, mais ce n'est qu'avec la formation d'un état fort, qui se dote d'une série d'instruments de contrôle et d'une machine bureaucratique efficace, que l'on peut considérer qu'il démarre et atteint des sommets sous Philippe II et Philippe III.

Ignasi Fernández Terricabras, de l'Université autonome de Barcelone, historien spécialiste du concile de Trente et de l'étude des processus de confessionnalisation, dans son article « La confessionnalisation dans l'Espagne moderne : approche et débats », revient sur certains concepts tels que Réforme, Contre-réforme, « virage philippin », « tolérance » et, après avoir présenté les débats historiographiques autour du concept de confessionnalisation et de son corollaire le « disciplinément social », il examine la pertinence ou non de son utilisation dans le contexte ibérique, et propose des clés pour mieux comprendre l'histoire des Morisques. Selon l'auteur, qui reprend la thèse de Raphaël Carrasco, à laquelle nous souscrivons pleinement, « le régime créé par les Rois Catholiques peut être compris comme étant le premier laboratoire européen de la confessionnalisation, plus d'un demi-siècle avant l'avènement des États confessionnels ». Cette politique, dont le programme a été défini au début du règne de Philippe II, voire à la fin de celui de Charles Quint, va être déterminante pour le devenir des Morisques mais aussi pour d'autres « hétérodoxes » espagnols tels que les protestants et les *alumbrosos*. La pression inquisitoriale et de l'Église sera plus importante mais ce sera surtout à l'époque de Philippe III, dont la politique extérieure à l'encontre des protestants fut un échec – il fallait une action d'éclat pour redorer le blason des Habsbourg et taire les éventuelles critiques au sujet de leur dispendieuse politique hégémonique – que les Morisques en feront les frais.

Et dans ce contexte international, il y avait une zone qui était vitale pour l'Espagne : la Méditerranée, véritable frontière entre l'islam et la chrétienté. Elle constitue un espace dans lequel l'histoire des Morisques connaîtrait un second souffle. Rappelons que l'expulsion de 1609-1614 ne supposa pas la fin de l'histoire des Morisques ; celle-ci se prolongerait en Berbérie (surtout le Maroc, Tunis et Alger) et en Méditerranée. Le chercheur au CSIC de Madrid, Miguel Ángel de Bunes, spécialiste des minorités et des relations islamo-chrétiennes dans l'espace méditerranéen, dans son article intitulé « L'expulsion des Morisques dans la politique antimusulmane du règne de Philippe III » nuance, sans le nier, l'impact de l'expulsion de 1609, avec ses milliers de déportés en Afrique du Nord, sur la présence espagnole en Méditerranée à l'époque de Philippe III.

Outre la crainte d'une alliance des Morisques avec les Ottomans, leur expulsion est, selon l'auteur, un événement de plus dans la politique antimusulmane de Philippe III et du duc de Lerme, son favori, au moment où ils plaidaient pour une politique de pacification générale avec le reste des princes chrétiens de l'époque ; la trêve avec les Pays-Bas aurait joué un rôle essentiel dans la promulgation des décrets, selon une tendance historiographique qui prend de l'ampleur. L'auteur invite à sortir des analyses qui, exclusivement depuis l'optique européenne, étudient la question morisque sans tenir compte de ce qui se passait en Méditerranée. Les Morisques représentaient un danger en soi, sans nécessité de recourir à des alliances avec les Ottomans mais il apparaît aussi qu'ils n'étaient plus les seuls protagonistes des événements qui se déroulaient dans une Méditerranée beaucoup plus complexe au début du XVII^e siècle, âge d'or de la piraterie et de la course, avec de nouveaux protagonistes anglais, français et flamands qui cherchaient

aussi à obtenir le monopole du commerce. Au xvii^e siècle, les problèmes ne sont plus les mêmes qu'au xvi^e; les frontières sont redessinées, les Ottomans n'inspirent plus la même crainte ni le même danger et, s'il est vrai que l'on peut toujours décrire cet espace suivant la dynamique des empires ou de l'antagonisme religieux, Miguel Ángel de Bunes considère que ceci supposerait de maintenir des schémas qui ne s'accommodent plus à des réalités qui ont changé.

Après l'expulsion, les Morisques s'établirent en Berbérie, à la suite des Andalous, arrivés après la prise de Grenade, et des Morisques installés, en toute liberté, avant l'expulsion. Ils firent de la Méditerranée un nouvel espace dans lequel ils prirent leur revanche en attaquant les intérêts économiques et stratégiques de leur ancienne patrie. Néanmoins, comme le montre l'article de Rafael Benítez Sánchez-Blanco et de Manuel Lomas Cortés, « La seconde Inquisition de la mer (1615-1621) face au problème morisque », l'histoire de plusieurs milliers de Morisques connut un autre dénouement en Méditerranée, alors sous juridiction espagnole, dans les galères de Philippe III. Historiens de l'université de Valence, ils ont chacun leur spécialité : Rafael Benítez Sánchez-Blanco est spécialiste des études morisques et de l'évangélisation des Morisques en particulier, et Manuel Lomas Cortés est docteur en histoire moderne, et ses travaux les plus importants portent sur l'expulsion de la minorité. Les auteurs analysent, à partir de documents inquisitoriaux, le processus qui, entre 1615 et 1621, plaça les flottes méditerranéennes de Philippe III sous juridiction spirituelle d'un tribunal spécial du Saint Office, connu sous le nom d'Inquisition de la mer. Face aux nombreuses limitations matérielles qui entravaient son action, ce tribunal mettrait en avant la nécessité de plus de moyens et d'autonomie pour faire face aux problèmes de respect et de maintien de l'orthodoxie chrétienne que posaient, par leurs attitudes, modes de vie et coutumes, les nombreux renégats et Morisques présents dans les escadres de galères. À travers l'étude de plusieurs procès instruits par l'Inquisition de la mer, les auteurs retracent une autre histoire des Morisques après l'expulsion, des individus qui n'avaient plus rien à perdre et qui exprimaient publiquement leur condition religieuse, prolongeant ainsi un problème que l'on croyait éliminé de la monarchie hispanique. Cet article, qui s'inscrit dans un plus vaste projet de recherche, nous donne à voir, à travers ces tranches de vie recueillies par les inquisiteurs, les trajectoires vitales de ces forçats sous la juridiction de la monarchie, les tensions entre chrétiens et musulmans dans le cadre d'une coexistence étroite et forcée. Ce que nous montre la documentation analysée c'est que la flotte sur laquelle reposait la défense de la chrétienté face à l'islam offrait une image de coexistence de diverses religions inconcevable ailleurs.

Comme nous venons de le voir, une fois expulsés, même sous juridiction espagnole, les Morisques, qui n'avaient plus rien à perdre, ne cachaient plus leur attachement à l'islam, d'autant plus que l'Inquisition de la mer ne semble pas avoir fait preuve de zèle dans la répression de ces comportements; par contre, avant l'expulsion, il en était autrement. Luis Bernabé Pons, de l'université d'Alicante, arabiste et spécialiste de l'histoire de la minorité, nous présente dans son article « La vie secrète des Morisques », l'un des aspects les plus complexes, controversés et populaires des études morisques. On les accusa, en effet, de pratiquer en secret la religion musulmane en application d'un précepte coranique (Coran XVI, 106); il s'agit de la *taqiyya* ou « dissimulation ». Ce concept, mis à l'ordre du jour par la récente actualité nationale et internationale mais

connu des spécialistes depuis qu'il fut introduit par Harvey (1964) et plus largement divulgué depuis Cardaillac (1977), a été utilisé sans discernement par de nombreux chercheurs, aboutissant à une impasse en refusant aux Morisques, suspectés d'insincérité, toute possibilité de s'intégrer ou de s'assimiler à la société vieille-chrétienne car l'on présupposait leur adhésion à l'islam. Il y avait également le problème de leur sang « impur » dans une société obsédée par sa pureté.

Une mise au point s'imposait et c'est ce que fit une équipe de spécialistes autour de Mercedes García-Arenal (2013) avec la participation de Luis Bernabé. Après une analyse de la politique d'évangélisation des Morisques, centrée en réalité, selon l'auteur, sur le rite plus que sur la doctrine, et sur la répression de tous les aspects de la culture musulmane, Luis Bernabé retrace la genèse de ce problème en Espagne en le faisant remonter bien avant l'arrivée de Fès, au Maroc, en 1504, de la fameuse *fatwā* du Mufti d'Oran, al-Magrāwī, indissolublement associée à l'introduction dans la péninsule de la *taqiyya*. Luis Bernabé, en convoquant plusieurs théologiens et juristes musulmans, constate que le terme *taqiyya* ne semble pas exister dans le texte d'al-Magrāwī et affirme que les Morisques ne le connaissaient pas non plus ; par ailleurs, dans aucun des textes morisques connus il n'est question de ce terme. De plus, il ne suscita aucune controverse ni le moindre intérêt au Maghreb, ni même de citations ; c'est comme s'il était arrivé en Espagne sans avoir circulé au Maroc. Pour autant, l'auteur ne nie aucunement l'existence de la « dissimulation », il replace le problème dans son contexte historique. Dans des situations de contrainte ou d'oppression, les Morisques disposaient d'autres possibilités de dissimulation que la *taqiyya* avec la caution du Coran. Selon Luis Bernabé, il existe un autre concept religieux, l'un des plus importants en islam : la *niyya* ou « intention ». Cette condition est préalable pour le croyant au moment de réaliser un acte d'adoration, et est – contrairement à la *taqiyya* – déjà connue, apparaissant même dans de nombreux textes mudéjars et morisques. Lorsqu'il s'agit de préserver leur culture, le secret semble être consubstantiel à la vie des Morisques, mais cette clandestinité de la foi ne rend pas compte de toutes les facettes de la personnalité morisque. À travers plusieurs cas de figure, l'auteur essaie de percer cette vie secrète des Morisques, dans la clandestinité, au sein de la *aljama*, la communauté, au sein de la famille, dans leurs transactions avec les vieux-chrétiens. Certains personnages semblent avoir joué un rôle très important, et encore peu connu, comme par exemple les notaires d'origine morisque, connaisseurs du droit islamique et du droit castillan ou aragonais, qui purent donner un vernis officiel aux volontés de leur communauté soucieuse de respecter les préceptes religieux.

Ces personnages, connaisseurs des deux mondes, sont l'objet, avec d'autres « passeurs », les interprètes, de l'article « Un lien indispensable entre deux communautés : l'interprète traducteur » de Florence Lecerf, docteur en civilisation de l'Espagne moderne et membre d'une équipe de recherche de l'université de Grenade. À partir de sources d'archives notariales de Grenade et de l'étude d'un échantillon de quelques 209 interprètes (entre 1515 et 1582), l'auteure montre comment après la prise de Grenade et surtout après la conversion des Mudéjars de la couronne de Castille et la mise en place progressive d'une politique d'assimilation de plus en plus agressive qui visait à « castillaniser » ces nouveaux-chrétiens (en interdisant par exemple l'usage de l'arabe), les interprètes devinrent une pièce incontournable dans les relations entre les deux sociétés pendant tout le xvi^e siècle. Les archives notariales regorgent de témoignages de cette

activité et semblent remettre en cause quelques idées reçues. Tout d'abord sur l'impact de la politique anti-arabiste des autorités qui prétendaient interdire son usage dans une Grenade désormais chrétienne. Selon l'auteure, le bilinguisme était généralisé dans la ville et ses alentours et se réduisait ou disparaissait en entrant dans les terres. Sur les 209 individus étudiés, 94 étaient des Morisques et ceux-ci devaient être connaisseurs de la *aljamía*, la langue des vieux-chrétiens, le castillan à Grenade, ce qui était considéré comme un signe d'intégration et d'assimilation. Ils intervenaient comme interprètes dans les écritures notariées mais, de tous ces individus, dans l'échantillon analysé, très peu étaient des interprètes officiels; la majorité exerçait des métiers très divers. L'auteure tend à penser que le choix de ces personnes ne répondait pas seulement au critère du bilinguisme; d'autres critères semblent guider ce choix (liens de parenté, d'amitié, de voisinage ou professionnels). Les interprètes devaient être des personnes de confiance aux yeux du pouvoir public mais aussi aux yeux des membres des deux communautés. Les cas analysés par Florence Lecerf invitent à nuancer l'impact réel des mesures très acculturatrices, notamment en ce qui concerne l'arabe. Bien que proscrite dans les lois, la langue était loin d'être pourchassée dans les faits, nous dit-elle, puisqu'elle était encore couramment utilisée dans les écritures dans la seconde moitié du XVI^e siècle (les exemples évoqués sont de 1561-1562). Il est vrai que la *Pragmática* de 1567 n'était pas encore entrée en vigueur mais, souligne l'auteure, à travers ces documents nous pouvons observer la pénétration, par absence progressive de traduction de certains mots, du lexique arabe dans les textes. Le phénomène était aussi fréquent dans les catéchismes de la première moitié du XVI^e siècle à l'adresse des Morisques. Ces interprètes, véritables passeurs culturels, servaient de ponts entre les deux communautés et jouaient un rôle important dans toutes les activités économiques et sociales de la nouvelle société grenadine. À ce propos, Bernard Vincent semble plus réservé en ce qui concerne les sources notariées : « Ceux-ci [les documents notariés], qui sont l'expression systématique de la concorde, donnent de la société une image pacifique, aseptisée et par là même biaisée. L'acte notarié n'est qu'un moment très particulier d'un processus qui échappe totalement au lecteur⁹. »

Avec l'article de José María Perceval, professeur de l'Université autonome de Barcelone, spécialiste des Morisques qui travaille sur les problèmes de racisme et de xénophobie, intitulé « Êtres de la nuit. Gitans, juifs et Morisques : gestionnaires de la santé, de l'argent et de l'amour », nous entrons dans le monde secret et mystérieux d'autres « passeurs », issus de trois groupes ethniques marginalisés, et de leurs relations avec la société vieille chrétienne. Le prisme choisi par l'auteur est celui de trois « professions », trois « spécialisations », exercées par des membres de ces trois communautés : la voyance (astrologie), le contrôle de la santé (médecine) et le contrôle de l'argent.

Malgré les préjugés, les discriminations, le rejet, la crainte qu'ils pouvaient inspirer, l'auteur s'intéresse à un aspect moins étudié, pour ne pas dire « étudié de façon inappropriée » selon lui; à savoir, le recours permanent, depuis le Moyen Âge, à ces professionnels relégués dorénavant dans un champ situé à la frontière de la « sorcellerie ». Les vieux-chrétiens sollicitaient habituellement leur service et le faisaient, même si cela peut sembler contradictoire, par peur ou rejet de ces activités. Ces juifs, Morisques et Gitans, dans une géographie imaginaire des interdits, devenaient des « explorateurs »

9. Bernard Vincent, « La difficile convivance », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 79, 2009, p. 393.

non chrétiens de ces espaces. Des espaces d'où ils seraient « expulsés » dès lors que ces fonctions étaient acceptées par la société chrétienne, que ce soit l'astrologie sous la forme de l'astronomie, le contrôle de l'argent par les finances royales ou la médecine à l'Université; les minorités, sollicitées auparavant, allaient être maintenant persécutées par les nouvelles catégories professionnelles dans le cadre de véritables guerres contre l'intrusion professionnelle dans des zones dorénavant légitimées, que la société chrétienne s'est appropriées. Les persécutions d'astrologues, de médecins ou de banquiers sont générales mais épisodiques. Au moment où elles se concrétisent, elles sont le fruit d'une nouvelle pression sociale. Au-delà des frontières religieuses ou ethniques, c'est l'installation d'une frontière « professionnelle » que nous décrit l'auteur, qui parle d'une guerre professionnelle, ethnique et de genre qui expulse des concurrents de ce champ du savoir. L'expulsion de professionnels d'origine juive ou morisque, l'incessante demande de la part du groupe des médecins vieux-chrétiens de statuts de pureté de sang à l'Université pour empêcher leur admission, n'est qu'une autre facette de cette guerre contre le monopole qu'exerçaient, prétendument, sur cette médecine les judéo-convers et les Morisques.

En suivant l'analyse de José María Perceval, nous découvrons que des relations intimes se sont tissées au sein de cette société entre les vieux-chrétiens et les nouveaux-chrétiens mais celles-ci, dans le cas de la médecine par exemple, se détériorent aussi dans le cadre d'une dispute pour l'occupation d'un champ qui produisait de grands bénéfices et commençait à être ouvert aux chrétiens. L'histoire de ces minorités, au-delà des problèmes politiques, religieux et sociaux qu'elle suscite, est aussi une histoire de lutte pour le pouvoir et le maintien d'un monopole entre les mains de la société dominante.

Une autre piste de recherche, parmi tant d'autres, qui reste encore à explorer et à approfondir, est celle de l'intervention des divers ordres religieux dans l'évangélisation des Morisques. Borja Franco Llopis, de l'*Universidad nacional de educación a distancia* (UNED), historien de l'art dont les travaux portent sur l'utilisation de l'art dans l'évangélisation des Morisques, nous propose ici un article intitulé « Mercédaires, musulmans et Morisques. Usages artistiques de l'Ordre de la Merci et création d'une iconographie anti-islamique au XVII^e siècle » dans lequel il s'intéresse à l'un des ordres qui, avec les

jésuites, a le plus théorisé sur la valeur de l'art dans la prédication et comme moyen de légitimation du rôle politico-religieux de l'ordre. Cet ordre, spécialisé dans le rachat de captifs, – qui, contrairement aux dominicains, franciscains et jésuites ne s'est pas vraiment illustré dans l'évangélisation des Morisques – ne créa, selon Borja Franco, une image officielle contre l'islam qu'après l'expulsion de la minorité au XVII^e siècle, coïncidant en cela avec les processus de béatification de ses principaux religieux. L'article analyse l'apport théorique de l'ordre en matière d'utilisation de l'image et le processus de création d'un art polémique, pendant pictural des œuvres de polémique antimusulmane qui sont traitées dans le texte de Youssef El Alaoui.

La première partie du travail de Borja Franco s'inscrit d'une part dans le débat autour de l'usage des images aux XVI^e et XVII^e siècle – après les attaques iconoclastes protestantes – et de leurs vertus évangélisatrices, et d'autre part témoigne de la nécessité de créer des chroniques et des narrations à la gloire de l'ordre dans le but de justifier son importance au sein de l'Église. Il existait une théorie, mais l'auteur n'a pas trouvé de traces d'un programme pictural ou sculptural spécifique pour la conversion des musulmans.

Ceci s'expliquerait par le fait que l'ordre s'était focalisé sur d'autres projets, préférant le pouvoir de la parole et le rachat de captifs plutôt que l'assimilation des infidèles.

Par contre, en ce qui concerne l'aspect polémique, deuxième partie de l'article, le parallélisme avec les œuvres écrites est patent, même si la production d'œuvres picturales de polémiques fut moins importante. Il y eut un besoin de réaffirmation et d'autodéfinition face à « l'autre » et l'art était un symbole identitaire fort, un étendard de la foi catholique contre l'islam. Si au Moyen Âge et au début de l'Époque moderne l'art fut utilisé par les mercédaires soit comme étendard de la victoire face à l'islam, soit comme élément de piété intérieure ou d'enseignement, toujours parmi les chrétiens, il ne fut en revanche pas utilisé dans la prédication des Morisques. L'image polémique des mercédaires se développa juste au moment où la menace turque et le danger de rébellion morisque avaient disparu.

Youssef El Alaoui, hispaniste de l'université de Rouen, dont les travaux portent essentiellement sur les Morisques et en particulier sur leur évangélisation, propose dans son article « Ignacio de las Casas, les jésuites et la polémique antimusulmane (xvi^e-xvii^e siècles) » de suivre l'évolution de la Compagnie de Jésus en matière de controverse ou de polémique antimusulmane dans le cadre de l'évangélisation des Morisques et des projets d'évangélisation des musulmans au xvi^e et xvii^e siècles. Les jésuites évitèrent l'affrontement polémique et essayèrent d'amener les Morisques à la religion chrétienne par d'autres moyens moins agressifs. Mais ils étaient conscients de la nécessité de mieux connaître la religion musulmane et ses textes fondateurs pour mieux réfuter ses arguments. Tout au long du xvi^e siècle, de nombreuses œuvres de polémique antimusulmane, très imprégnées par le style combatif médiéval, surtout dans la première moitié du xvi^e siècle, circulèrent en Espagne et furent utilisées dans l'évangélisation des Morisques. Ce genre inspira aussi les auteurs apologistes de l'expulsion qui y puisèrent, au début du xvii^e siècle, bon nombre de leurs arguments pour la justifier. Le jésuite Ignacio de las Casas se plaignait de la mauvaise qualité de ces œuvres et surtout de leur méconnaissance de l'islam. Parmi les raisons de cette ignorance, il pointait le mépris dont faisait montre l'Église à son égard, refusant toute confrontation intellectuelle rationnelle, dans le sens de raisonnée. Les réfutations existantes étaient truffées d'erreurs, de simplifications, de préjugés et de contradictions. Même si le jésuite prétendait en avoir préparé une et proposait un cadre théorique pour la rédaction de ce genre d'ouvrages, la ligne officielle de la Compagnie de Jésus en la matière, qui mériterait de plus amples approfondissements, fut d'éviter la confrontation car elle pouvait s'avérer contre-productive et braquer les Morisques ou les musulmans en général. Partant des documents d'Ignacio de las Casas et de trois œuvres rédigées par des jésuites entre 1588 et 1693, dont deux inédites, Youssef El Alaoui y décèle une évolution, des changements, une rupture avec la ligne suivie par la Compagnie au xvi^e siècle, qui semble annoncer la voie qu'elle allait suivre au xviii^e siècle, notamment à destination du Levant. S'il est vrai que le but des catéchismes n'était pas de réfuter l'islam, il apparaît qu'à partir de la fin du xvi^e, certainement face aux médiocres résultats obtenus, ils intégrèrent la réfutation comme préalable incontournable pour mieux évangéliser les Morisques. En consonance avec les changements évoqués par les articles d'Ignasi Fernández, de Miguel Ángel de Bunes ou José Antonio González, ces auteurs jésuites semblent avoir pris la mesure de ces évolutions et renouvelèrent en quelque sorte le genre en le débarrassant de ses scories

médiévale, modifiant ainsi le regard qu'ils portaient sur l'islam. Ces œuvres, qui continuent de s'appeler catéchismes, montrant clairement la préoccupation catéchétique, ne cachent plus leur intention polémique, apologétique; c'est ce que montrent les textes étudiés par l'auteur, dont certains feront l'objet d'une édition critique dans la publication électronique hispaniste de l'ERAC¹⁰.

L'hispaniste Grace Magnier, du Trinity Collège de Dublin, spécialiste de l'histoire des idées, des Morisques et de Pedro de Valencia, nous parle dans son article « Deux approches de l'expulsion des Morisques : Pedro de Valencia et Ignacio de las Casas », de deux auteurs qui, bien que connus à l'époque par un petit nombre de chercheurs, ont vu leur « côte de popularité » au niveau des études morisques s'envoler depuis 1997 et 1998, date des éditions respectives de leurs œuvres les plus significatives. Grace Magnier propose une comparaison entre les propositions faites par ces deux auteurs pour résoudre le « problème » morisque. Pedro de Valencia (1555-1620), humaniste, *arbitrista* et chroniqueur du Royaume, auteur d'un *Tratado acerca de los moriscos* (1606) adressé aux cercles du pouvoir à la cour de Philippe III et Ignacio de las Casas (1550-1608), missionnaire jésuite, auteur d'une série de mémoires qui retracent l'histoire de l'intervention de la Compagnie de Jésus dans l'histoire des Morisques (1605-1607), étaient de la même génération, ils coïncidèrent à l'école jésuite de Cordoue (1568-1570), ils étaient tous deux des nouveaux-chrétiens, le premier issu du judaïsme, le second de l'islam, s'opposaient aux statuts de pureté de sang, critiquaient la politique d'évangélisation telle qu'elle était menée par les autorités, et partageaient enfin le rejet de la solution de l'expulsion d'une minorité qu'ils considéraient comme espagnole. Grace Magnier analyse aussi leurs divergences et leurs propositions en les replaçant dans le contexte de l'époque et d'une cour où des intérêts basement matériels purent jouer un rôle important dans la décision d'expulser la minorité.

Expulsion qui, comme l'illustre la citation de Richelieu en tête de cette introduction, ne passa pas inaperçue en France au xvii^e siècle. L'anthropologue de l'université de Grenade José Antonio González Alcantud, dont les travaux portent sur l'exotisme et l'anthropologie politique et sociale, rappelle, dans son article « Voltaire chez les Morisques. La question mauresque entre l'*Essai sur les mœurs* et les *Questions sur l'Encyclopédie* », le grand intérêt que suscita la « question mauresque », à partir du xviii^e siècle, chez les auteurs français des Lumières, au xix^e siècle chez des auteurs comme Francisque Michel jusqu'au xx^e siècle. L'auteur explique comment le Sarrasin ou le Maure, identifiés à un envahisseur qui provenait du « sud », furent exclus de la construction du récit national français, achevé au xix^e siècle. La pensée des auteurs des Lumières, et en particulier celle de Voltaire, se heurta à ce récit national étant donné leur cosmopolitisme, qui leur conférait une perspective relativiste et critique. Il analyse l'évolution du regard porté en France sur la « question mauresque », sur le monde arabo-andalou, depuis la remise en cause des clichés médiévaux, à partir du xviii^e siècle, jusqu'aux récents ouvrages qui, de nos jours, continuent de nier l'influence du monde musulman dans la transmission de la pensée de l'Antiquité. La question mauresque était beaucoup plus intime, moins

10. À paraître dans *TDH. Travaux et documents hispaniques* (Miguel Olmos et Youssef El Alaoui dir.). Disponible sur <http://eriac.univ-rouen.fr/category/publications/publications-electroniques/tdh/>.

exotique qu'on ne le croyait. La France, même si elle le voulait, nous dit l'auteur, ne pouvait se débarrasser du poids de l'influence mauresque.

Les travaux sur les Morisques en France ne sont pas nombreux ; dans l'état actuel de nos connaissances, les premiers contacts entre les Morisques et les protestants français dans le but de fomenter une intervention militaire en Espagne, remonteraient à 1574. Ils apparaissent dans la documentation à plusieurs reprises jusqu'en 1614 ; par la suite nous pouvons suivre leur trace jusque dans les années 1630 comme exemple d'une présence que nous sommes incapables de quantifier. L'histoire des Morisques en France ne fut, en définitive, qu'un chapitre de plus de celle des Morisques espagnols, son épilogue en Europe. En revanche, la production historiographique sur l'histoire des Morisques est pléthorique surtout depuis 2009 et 2010, années de commémoration du quatrième centenaire de l'expulsion de la minorité, qui furent l'occasion de faire le point et d'ouvrir de nouvelles perspectives. Le lecteur pourra avoir un aperçu de cette production dans les notes et la bibliographie de certains des articles présentés ici. Des hispanistes français formés dans les départements d'espagnol (ou d'études ibériques ou romanes) de diverses universités françaises ainsi que des historiens de divers horizons, comme Bernard Vincent de l'EHESS, qui participe à ce volume, ont largement contribué au renouveau des études morisques. La liste est longue mais nous souhaiterions ici rendre un hommage appuyé à l'une des grandes figures de cet hispanisme, le professeur Louis Cardaillac, qui nous a quitté en octobre 2015 : il laisse une empreinte indélébile dans les études morisques depuis la publication de son premier livre, *Morisques et chrétiens. Un affrontement polémique (1492-1640)* publié en 1977, jusqu'à son dernier, *Dos destinos trágicos en paralelo. Los moriscos de España y los indios de América*, publié en 2012.

Au moment où nous bouclons l'édition de ce volume, nous prenons connaissance de la mise en ligne fin 2015, d'une thèse en cotutelle sous la direction de Raphaël Carrasco, pour la partie hispaniste française, et de l'historienne Dominique Deslandres, pour la partie canadienne, soutenue le 18 décembre 2014 à Montpellier par Bernard Ducharme¹¹. Une thèse, qui illustre bien la qualité de cet hispanisme, intitulée *De la polémique au catéchisme : les méthodes d'évangélisation des Morisques en Espagne (XV^e-XVI^e siècle)*, bien documentée, avec des critiques et des analyses de la production historiographique morisque assez bien fondées, même si elles peuvent être nuancées et discutées, posant de très bonnes questions sur les nouvelles perspectives de la recherche morisque qui, espérons-le, susciteront des vocations. Il s'agit d'un très bon travail de relecture, d'approfondissement et de réinterprétation de sources et de travaux, pour la plupart, connus et utilisés par les spécialistes de la question, qui donnera lieu, sans aucun doute, à des débats et échanges enrichissants.

Mais, force est de constater que le gros de la production historiographique est le fait de chercheurs espagnols dont certains, parmi les plus reconnus, participent à ce volume. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à parcourir les catalogues bibliographiques et les nombreux états de la question qui jalonnent la récente historiographie des Morisques. Une production qui a beaucoup évolué et qui, selon José María Perceval, a tourné la page du positivisme, même si certains historiens continuent de perpétuer une vision traditionnelle de l'histoire ; elle connaît depuis 2009 une étape de maturité malgré les nombreuses

11. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01144972>.

questions en suspens¹². Cependant, considérer, comme certains auteurs le font, cette production historiographique espagnole d'aujourd'hui depuis un angle politique binaire droite/gauche et affirmer que l'accent est mis sur le binôme tolérance/intolérance et sur la victimisation des Morisques, nous semble très réducteur et doit certainement être nuancé¹³. Cela laisse entendre qu'une bonne partie de cette production historiographique est entachée du « péché » de subjectivité, aggravé de celui d'anachronisme; des erreurs qu'une nouvelle interprétation des faits, plus « objective », plus respectueuse de l'esprit des sources, celle-ci, vise à remédier. Nous ne nions aucunement ces problèmes ni certains excès (comme dans le cas de l'utilisation du concept de génocide appliqué à l'histoire des Morisques), mais il ne faudrait pas en faire une généralité ni se focaliser excessivement sur le problème du couple tolérance/intolérance (des états de la question publiés en Espagne attirent déjà l'attention sur ce problème depuis 2010) pour disqualifier des travaux qui, par ailleurs s'appuient, eux aussi sur des sources. Tout est question de bon sens et de sens critique.

On s'accorde aujourd'hui sur le fait que les sources sont *enturbiadas* (Francisco Márquez Villanueva) ou « empoisonnées » (Bernard Vincent), et qu'il faut les lire avec une certaine distance critique. Devons-nous pour autant nous interdire d'utiliser ces concepts? En expliquant le sens que nous leur donnons, en les contextualisant, pourquoi s'interdire de le faire¹⁴? Certes, ne projetons pas sur le passé nos fantasmes contemporains, nos rêves d'une société meilleure, mais n'oublions pas non plus qu'il y a derrière les textes et les sources sur lesquels nous travaillons, des hommes et des femmes parmi lesquels nombreux étaient ceux qui fantasmaient aussi sur une société meilleure, selon les coordonnées de leur époque, parfois avec une étonnante modernité. Dans nos débats contemporains sur la place de l'Autre dans nos sociétés multiculturelles, égalitaires, ou qui aspirent à l'être, comment pourrions-nous rester insensibles à des discours qui sont au cœur de nos préoccupations aujourd'hui, et qui tranchaient, à l'époque, avec les discours ambiants dans les sociétés d'Ancien Régime, homogènes et inégalitaires par essence?

Citons un exemple, celui de l'humaniste et *arbitrista* Pedro de Valencia qui, en 1606, partant certes de postulats assimilationnistes, dans une Espagne confessionnelle, considérait qu'une république, dans le sens de société, ne pouvait être sûre en l'absence d'un projet commun (le sien étant celui d'une société chrétienne dans laquelle les Morisques auraient une place s'ils jouaient le jeu de respecter le baptême qu'ils avaient reçu) ni en excluant l'une de ses parties (car les Morisques, malgré leur conversion, se voyaient refuser cette place et ne se sentaient pas comme membres à part entière de cette répu-

12. José María Perceval, « La situación actual de las investigaciones sobre los moriscos: nuevas visiones y retos del siglo XXI », *Diversidad*, vol. 5, n° 2, 2012, p. 1-21.

13. « Il est aujourd'hui relayé [le point de vue hispano-centrique et catholique "traditionnel"] en Espagne par un secteur de l'opinion situé à droite, présent dans les médias mais minoritaire dans la communauté universitaire. À l'opposé, la vision des milieux de gauche a recueilli l'héritage des polémistes et des historiens protestants du XIX^e siècle [...]. L'accent est mis sur l'intolérance du pouvoir catholique qui, sous couvert d'assimilation par le baptême, a constitué les morisques en minorité discriminée, exploitée par des seigneurs cyniques, surveillée par un clergé insuffisant et réprimée par une Inquisition fanatique. Les morisques apparaissent ainsi comme les victimes du mépris, des discriminations, voire du racisme des chrétiens » (Isabelle Poutrin, *Convertir les musulmans. Espagne, 1491-1609*, Paris, PUF, 2012, p. 3-4 et 275-276).

14. Notamment le passage consacré à la tolérance dans Ricardo García Cárcel, « La memoria histórica sobre la expulsión de los moriscos », dans *eHumanista/Conversos*, vol. 2, 2014, p. 122-124.

blique qui, s'éloignant du message évangélique, oubliait que derrière le baptême il y avait la promesse d'une intégration à la communauté chrétienne) : « *No puede estar segura una República no queriendo todas las partes de ella que se salve y conserve, y no lo pueden querer los que entienden que les está mal la conservación de ella*¹⁵. » D'autres questions sont soulevées par l'auteur qui renvoient, comme un écho lointain, à des problèmes que nous rencontrons de nos jours : la nécessité de la « mixité » ethnique et sociale, en préconisant les mariages mixtes ; la discrimination, avec le problème de la pureté de sang et son corollaire la pureté de métiers (*limpieza de oficios*) qui créait une frontière supplémentaire entre les vieux-chrétiens et les nouveaux-chrétiens ; d'autres auteurs, insistent sur les problèmes de « sécurité » avec la peur de ceux que certains de ces textes décrivent comme des ennemis de l'intérieur, alliés des ennemis protestants ou musulmans de l'Espagne, « cinquième colonne » ou « réseaux dormants », dirions-nous aujourd'hui ; des craintes souvent fantasmées mais aussi justifiées, surtout dans les zones côtières à cause des attaques des corsaires barbaresques ou des complots, déjoués par l'Inquisition, entre Morisques et protestants français visant à déstabiliser l'Espagne.

La liste est longue et donne tout son sens au mot « laboratoire » utilisé par certains chercheurs pour décrire l'Espagne du xvi^e et des débuts du xvii^e siècle et les problèmes posés par la *convivencia*, le vivre ensemble, dans des sociétés pluriethniques, pluriculturelles plutôt que multiculturelles. Tout ceci nous parle, nous interpelle ; il est vrai que la tentation de commettre des anachronismes est grande mais nous ne pouvons nier qu'il y a des continuités dans les préoccupations de nos sociétés et, malheureusement, parmi celles-ci il y a aussi des discours de haine, de rejet de l'altérité, de replis identitaires, de mythifications d'un passé idéalisé que nous observons aujourd'hui, effarés de voir comment ils se perpétuent et se diffusent en suivant parfois les mêmes schémas, avec des arguments similaires à ceux de nos apologistes de l'expulsion des xvi^e-xvii^e siècles. Comme le disait Louis Cardaillac dans l'introduction de son dernier livre, « le territoire de l'historien n'est pas le passé, mais un passé étroitement lié au présent et tourné vers l'avenir¹⁶ ». L'interprétation de l'histoire des Morisques est complexe, nous ne cesserons de le répéter ; c'est un vaste territoire qui se situe quelque part entre les lignes tracées par Bernard Vincent et Márquez Villanueva, avec toutes les nuances et gradations possibles, des lignes que l'on peut dépasser d'un côté comme de l'autre, si on l'estime nécessaire, au service de la compréhension de notre passé, pour éclairer notre avenir. Nous vous invitons à lire le magistral *mano a mano*, pour reprendre une image tauromachique, entre ces deux grands noms des études morisques¹⁷.

Mais faisons attention, comme le soulignait Bernard Vincent, de ne pas tomber dans l'angélisme ou dans l'excès contraire, avec des travaux très idéologiques, réalisés par certains secteurs académiques, dont Serafín Fanjul, professeur de littérature arabe

15. Pedro de Valencia, *Tratado acerca de los moriscos* (1606), Joaquín Gil Sanjuán (éd.), Málaga, Algazara, 1997, p. 81. Voir Francisco Márquez Villanueva, *Moros, moriscos y turcos de Cervantes. Ensayos críticos*, Barcelona, Bellaterra, 2012, p. 178-187.

16. Louis Cardaillac, *Dos destinos trágicos en paralelo. Los moriscos de España y los indios de América*, Zapopan, El Colegio de Jalisco, 2012, p. 22 : « *El territorio del historiador no es el pasado, sino el pasado relacionado con el presente y con miras al porvenir.* »

17. Francisco Márquez Villanueva, « Carta abierta a Bernard Vincent », *Sharq al-Andalus*, n° 19, 2008-2010, p. 279-293 et Bernard Vincent, « Carta abierta a Francisco Márquez Villanueva », *ibid.*, p. 295-304.

et membre de l'Académie royale d'histoire, est un exemple¹⁸. D'autres auteurs comme Darío Fernández-Morera, professeur de littérature du Siècle d'or aux États-Unis, dans la ligne d'un Sylvain Gouguenheim, dont l'œuvre, *Aristote au mont Saint-Michel: Les racines grecques de l'Europe chrétienne* (2008), aurait subi, selon Fernández-Morera, un « exorcisme académique » de la part de la Sorbonne, représentante de l'*establishment* académique, ou César Vidal, écrivain, journaliste et historien de l'Espagne contemporaine, participent de la même démarche: aller à l'encontre des interprétations « subjectives » de l'histoire de l'Espagne, celles qu'une majorité de spécialistes « gauchisés » acceptent aujourd'hui, en proposant de revenir sur certains mythes (la conquête de l'Espagne, le mythe de l'Espagne des trois religions...) et d'insister sur le choc de civilisation, sur l'impossible assimilation des Morisques, sur la cinquième colonne morisque et l'inévitable décision prise par Philippe III :

*España no podía permitirse tener en su seno una quinta columna islámica que ayudaba a algunos de sus peores enemigos. Hasta ahí la Historia, bien diferente de la de otros colectivos expulsados como los protestantes o, en mucho mayor medida, los judíos que, a diferencia de los moriscos, ni dañaban a España ni eran aliados de sus enemigos*¹⁹.

Ces auteurs partent souvent de travaux sérieux et bien documentés et s'appuient même sur les travaux de cette communauté scientifique, dont ils rejettent les conclusions, pour, en prenant à témoin l'actualité nationale et internationale, marquée par le terrorisme islamiste, proposer leur interprétation des faits²⁰.

Au moment où nous démarrions ce projet en 2013, Francisco Márquez Villanueva, hispaniste espagnol, « exilé » volontaire aux États-Unis et professeur à l'université de Harvard, nous quittait aussi en juin de la même année; il était un illustre cervantiste qui, depuis le monde de la littérature, a largement contribué à dynamiser les études sur les minorités et en particulier sur les Morisques en portant un regard critique, dérangeant, polémique parfois, sur une certaine historiographie conservatrice essentialiste²¹. Son dernier ouvrage, *Moros, moriscos y turcos de Cervantes* publié en 2012 est un recueil d'essais sur le Cervantès historique ou l'histoire au temps de Cervantès dans lequel les Morisques occupent une place de choix. Avec celle de Louis Cardaillac, deux grandes voix de l'hispanisme se sont éteintes mais elles laissent une production féconde et représentent à leur manière des voies diverses mais complémentaires pour une meilleure intelligence de l'histoire des Morisques.

Lorsque nous avons commencé à préparer ce recueil d'articles, nous l'avons envisagé comme une publication à destination d'un large public, qui fermerait le cycle des

18. Bernard Vincent, *El río morisco*, Universitat de València, 2011, p. 12-15.

19. César Vidal, « Moriscos », *La Razón*, 3 juin 2010.

20. Darío Fernández-Morera, *The Myth of the Andalusian Paradise. Muslims, Christians, and Jews Under Islamic Rule in Medieval Spain*, Wilmington, ISI Books, 2016; Serafin Fanjul, *La quimera de al-Andalus*, Madrid, Siglo XXI, 2004-2006; César Vidal, *España frente al Islam: de Mahoma a Ben Laden*, Madrid, La Esfera de los Libros, 2004, pour ne citer qu'un exemple de cet auteur prolifique, dont le titre est très révélateur du discours politique qui sous-tend son œuvre.

21. Voir l'hommage de Bernard Vincent, « Francisco Márquez Villanueva et les morisques », dans *eHumanista/Conversos*, vol. 2, 2014, p. 113-119, <http://www.ehumanista.ucsb.edu/conversos/volumes/2>.

commémorations de l'expulsion avec celle des dernières expulsions de 1614. Il s'agissait pour nous de nous inscrire dans la ligne des nouvelles pistes de recherche apparues depuis 2009 ou de proposer des rééditions de travaux; c'est le cas, par exemple, de l'article de Bernard Vincent, « Quel était l'aspect physique des Morisques? », article publié en 1983 dans les actes d'un colloque tenu à Cordoue et qui n'a pas eu la diffusion qu'il méritait. Dans la ligne de Julio Caro Baroja, qui soulignait l'importance de faire une étude d'anthropologie objective sur les Morisques, Bernard Vincent se demande si les Morisques avaient des traits ethniques tels que l'on pouvait immédiatement les reconnaître et, pour traiter cette question mal ou peu abordée, soumise à tous les préjugés, il souligne que les archives espagnoles, notamment les sources d'origine judiciaire, sont une mine d'information exploitable aujourd'hui grâce aux avancées de la recherche. De plus, la construction d'un état fort, autoritaire, de plus en plus centralisateur et soucieux de contrôler l'espace et les hommes, favorisait la pratique de la fiche signalétique du fait de la présence d'éléments de population appartenant aux diverses minorités, *conversos*, Morisques, Gitans, etc. ou d'individus de condition servile, les uns et les autres faisant souvent l'objet de surveillance. Les dénombremements de population, mais aussi les récits de voyageurs, les chroniqueurs, la littérature sont autant de sources exploitables qui peuvent nous permettre d'affiner nos connaissances de la perception que la société vieille chrétienne avait des Morisques. Bernard Vincent reprend à son compte, tirant des conclusions provisoires, l'hypothèse de Julio Caro Baroja pour la région de Grenade, Almería et Murcie et l'étend à l'ensemble de la péninsule: on ne peut établir de grande différence raciale entre la population morisque et la population vieille-chrétienne.

Pour conclure cette introduction, nous souhaiterions préciser que les auteurs contactés avaient, à partir de leur domaine de spécialité, une liberté de choix dans la thématique proposée (à l'exception d'Ignasi Fernández pour la professionnalisation et de Luis Bernabé pour la *taqiyya*). La profusion de travaux sur les Morisques peut donner l'impression que pratiquement tous les aspects de la vie de cette minorité ont été abordés par l'historiographie mais, comme le montrent les travaux présentés ici, il reste encore des champs à explorer, à revoir, à réinterpréter avec de nouvelles méthodes, de nouveaux postulats, en collaboration avec d'autres champs disciplinaires. Nous avons réunis ici des anthropologues, des arabistes, des civilisationnistes, des hispanistes, des historiens, des historiens de l'art.

Nous avons essayé de présenter un échantillon de travaux, dont les postulats s'inscrivent pour la plupart dans les pistes de recherche qui ont émergé depuis les dernières commémorations de 2009-2010. Nous avons passé en revue les problèmes posés par le processus de professionnalisation de l'Espagne et l'évolution du contexte international et de l'affrontement avec l'islam ottoman et barbaresque; nous nous sommes intéressés au prolongement de l'histoire des Morisques après l'expulsion en tant qu'esclaves ou forçats dans les galères d'Espagne, au problème du crypto-islam et de la *taqiyya*, au rôle des interprètes comme ponts entre les deux sociétés. Nous avons vu que les intérêts économiques et la volonté de contrôler le pouvoir étaient des facteurs d'exclusion de ces minorités dans le cadre de la lutte pour le monopole de la médecine menée par les vieux-chrétiens et pour finir nous nous sommes intéressés à l'intervention des ordres religieux dans l'évangélisation et la polémique antimusulmane avec l'exemple de l'ordre de la Merci et des jésuites ainsi qu'à la figure de deux personnages incontournables des études morisques, Pedro de Valencia et Ignacio de las Casas.

La multiplication des études sur les Morisques ainsi que les thématiques développées autour de cette question dans de nombreux travaux (exclusion/inclusion, assimilation, intégration, marginalisation, discrimination, identités, peur de l'autre, expulsions...) en ont fait désormais un objet familier, dans le sens de connu – certains diront rebattu –, qui, avec toutes les précautions qui s'imposent, entre en résonance avec les problèmes de nos sociétés contemporaines²².

Youssef El Alaoui

22. Voir Lucette Valensi, *Ces étrangers familiers. Musulmans en Europe (xvi^e-xviii^e siècles)*, Paris, Payot, 2012 ; Jocelyne Dakhlia et Bernard Vincent (dir.), *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe. Une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, 2011, t. I.